

**3 ÉDITORIAL**

3 CONFIANCE, VOTE
et adhésion

4 SYNDICALISME
faisons le point

5 PARITARISME
Désolé M. Darcos,

6 ÉVALUATION

*Les pièces du puzzle
se mettent en place...*

7 INSUFFISANT
M. LE MINISTRE
Nous voulons plus

8 RYTHMES SCOLAIRES
Suppression du samedi
matin, et les enfants ?

10 DIFFICULTÉ SCOLAIRE

*Quelle aide ?
... pour quelle école ?*

11 FORMATION
Mastérisation :
on ne vous dit pas tout

12 FORMATION
Parents d'élèves,
si vous saviez...

16 DOSSIERS SNUipp92

*Mouvements :
ce qui change*

17 ECOLE ÉMANCIPÉE
C'est le moment

Confiance, vote et adhésion sont dans un bateau...

Lors des élections professionnelles de l'an passé, près de 3600 collègues ont accordé leur suffrage au SNUipp92. Parallèlement à cette confiance réaffirmée, le nombre de syndiqués au SNUipp92 est stable et devrait atteindre les 1800 en fin d'année. Ainsi, le double du nombre d'adhérents a voté pour le SNUipp.

Nous en sommes satisfaits car cela prouve que les collègues nous font confiance, apprécient et partagent notre démarche bien au-delà de ceux qui y adhèrent. Mais le militant syndical étant un éternel insatisfait, cette différence suscite quelques interrogations.

Pourquoi un tel écart? Comment expliquer cette confiance accordée sans pour autant la voir se traduire en adhésion?

Le coût de la cotisation syndicale est un argument parfois avancé. Certes, par ces temps de crise boursière et économique, devoir verser une somme pouvant paraître conséquente peut sembler ne pas aller de soi. Pour autant, la mise en place du prélèvement automatique avec un échelonnement de la cotisation pouvant aller jusqu'à 10 mensualités permet de répartir la somme en la rendant quasiment indolore pour notre porte-monnaie. Une augmentation substantielle de nos salaires pourrait être un autre moyen de faciliter l'adhésion, mais les actions menées sur ce point ne se sont pas révélées pour l'instant suffisamment efficaces. Ce combat pour des revenus qui donnent accès au logement, à la culture, aux études pour nos enfants, pour éviter le recours de plus en plus nécessaire aux heures supplémentaires (études, cantines) ne doit pas être mis de côté. Gageons que l'avenir et l'action collective pourront nous permettre d'obtenir gain de cause...

De plus, S'il est une déduction fiscale que nous ne condamnons pas, c'est bien celle

faite aux salariés versant une cotisation syndicale qui sera déduite à 66 % de leur imposition sur le revenu. Nos gouvernants successifs, et responsables politiques ne peuvent pas déplorer le faible nombre de personnes syndiqués dans notre pays sans mettre en place ce dispositif incitatif parfois méconnu. Pour conclure sur ce chapitre financier, il est sans doute utile de rappeler que le SNUipp ne "vit" et ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. Nulle subvention, nul remboursement de frais de campagne ne sont versés d'où que ce soit. Financièrement, le syndicat c'est donc vous! Les heures supplémentaires non rémunérées que font vos délégués du personnel, les militants, c'est cette force bénévole qui permet d'assurer un lien, un dialogue et une écoute dans la profession.

Faire confiance ne signifie pas pour autant être d'accord et partager toutes les orientations du SNUipp tant en terme de revendications que de choix des actions. Mais, la base du fonctionnement du SNUipp repose d'une part sur une prise en compte de la pluralité des points de vue par la reconnaissance de tendances en son sein, mais aussi par la définition de ses orientations par les syndiqués. Régulièrement, ceux-ci sont appelés à se prononcer et à choisir l'orientation du syndicat. Ainsi, non seulement les choix et revendications seront définis par les adhérents mais les instances nationales et départementales sont définies en fonction des consultations et de l'expression des syndiqués. Et si vous estimez que le syndicat est trop ceci ou pas assez cela, le plus efficace et pertinent pour le faire aller dans le sens souhaité est d'en être acteur en y adhérant. Dans son fonctionnement, le SNUipp (tout comme la FSU) a fait le choix d'une forme de syndicalisme portée et définie par le plus grand nombre! Adhérer n'est en aucun cas se renier ou accepter des idées car le syndicat pour son orientation c'est vous! Ces quelques lignes n'ont pas la prétention de faire changer d'avis les 1800 collègues qui ont voté pour le SNUipp sans y adhérer. Mais si elles ont pu contribuer à faire évoluer votre regard sur celui-ci et à vous interroger sur votre éventuelle adhésion, n'hésitez pas à vous rendre en page... ou sur notre site pour franchir le pas. Syndiquez-vous et vous rendrez le SNUipp plus efficace, plus fort pour faire avancer et gagner l'Ecole Publique, ses agents, les Services Publics, les salariés et la solidarité! ■



Jacky Lizé

Persistance... Résistance

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la journée du 19 mars s'annonce réussie à plus d'un titre.

En premier lieu par l'approbation de la population (trois quarts des français soutiennent cette grève), ce qui démontre qu'au-delà de l'inquiétude qu'engendre la crise, les français posent la question des choix faits par le gouvernement qui touchent en premier lieu les plus démunis (bouclier fiscal, réforme sur la santé...) mais aussi tous les salariés.

En deuxième lieu par l'unité syndicale et interprofessionnelle, sur une plate-forme de revendications complètes et, plus rare, de propositions partagées par toutes les organisations et cela pour une deuxième journée de mobilisation.

Enfin par l'incroyable persistance des enseignants à se mobiliser massivement malgré toutes les attaques portées par notre ministre et les pouvoirs politiques depuis le début de l'année, s'apparentant à un véritable sacrifice de l'Ecole Publique. Les enseignants ont pris la mesure de ce "rouleau compresseur" et des menaces en profondeur que cela engendrera pour notre Ecole Publique et la conception égalitaire de celle-ci. Ils ont depuis le début de l'année démontré leur capacité à se mobiliser, à multiplier les actions et à être présents massivement lors des trois journées de grève du 20 novembre au 19 mars. Ils disent ainsi leur volonté et surtout leur capacité à résister dans la durée. Certes les quelques reculs ne nous suffisent pas et ne nous dupent pas mais ils sont là pour nous démontrer que ce gouvernement n'est plus aujourd'hui dans une position de toute puissance.

Le SNUipp continue, avec vous, à demander un autre budget qui favorise la réussite de tous les élèves et à s'opposer aux réformes en cours. La résistance et la mobilisation continuent donc!

Céline Potvin – Jacky Lizé

Faisons le point...

Nous avons toujours milité pour que le SNUipp se définisse et agisse comme un syndicalisme de lutte, dont les positions et les actions sont construites par les militants, les adhérents après avoir écouté la profession...

Par exemple, dans la période complexe actuelle, nous avons fait le choix une nouvelle fois de tenir les réunions d'informations syndicales dans un temps réduit (24 janvier et 7 février) pour être au plus près de la profession, de ses attentes, de ses demandes, de ses critiques... Nous en avons aussi tenu deux à l'IUFM. Elles ont regroupé quelques 1 000 collègues de tout le département.

Nombre de collègues présents partagent nos inquiétudes et nos analyses des attaques en règle sur l'Ecole Publique. Les mobilisations fortes auxquelles le SNUIPP a largement contribué ces derniers mois le montrent. Dans ces réunions, une question est souvent revenue: le regret d'un plan d'action d'ensemble annoncé à l'avance. Cela mérite qu'on s'y arrête.

Le SNUIPP 92 était porteur d'une forte demande d'un plan d'actions – unitaire si possible- dès la rentrée pour dénoncer la politique gouvernementale. Cette proposition n'a pas été retenue au plan national pour diverses raisons dont la recherche légitime de l'unité syndicale.

Fort de la demande des collègues et de notre conviction, nombre de mobilisations locales, départementales ou nationales ont été conduites, à l'initiative du SNUipp ou portées par le SNUipp. Nous vous faisons part des moments forts qui ont eu lieu depuis la rentrée:

► Grève du 20 novembre avec AG partout où cela était possible. Tous les compte rendus d'AG dont nous disposons ont été mis sur

notre site, et chacun a pu prendre connaissance du degré de mobilisation et des propositions d'action faites.

► Rassemblement à l'inauguration du "salon de l'Education" le jeudi 27 novembre pour accueillir Xavier Darcos

► Appel à réunir et informer les parents d'élèves dans tout le département avec un matériel élaboré par les militants du SNU 92 "Kit aux parents"

► Informations par le site du SNUipp 92 de la vie locale grâce à la rubrique "échos des villes" pour faire connaître au plus grand nombre les actions et mobilisations dans les différents endroits du département et ainsi donner des idées ou initier d'autres actions

► Rassemblement et manifestation Ile de France devant le Sénat à l'initiative du SNUipp 92 en partenariat avec l'AREN 92, le SE 92 et le SGEN-CFDT 92 le mercredi 3 décembre

► Rassemblement à Saint-Lazare le mercredi 10 décembre

► Semaines du 8 au 19 décembre: suspension de l'aide personnalisée pour faire un premier bilan de la période et décider des suites

► Mercredi 10 décembre: audience à notre demande auprès de l'IA pour dénoncer les menaces de sanction de retrait de salaire avec compte rendu à la profession dans lequel nous appelions à résister aux pressions.

► 15 janvier: mot d'ordre national et unitaire sur les Evaluations CM2

► Samedi 17 janvier: manifestation pour l'Ecole

► Mercredi 20 janvier: rassemblement devant le Ministère pour déposer les motions des conseils d'école et les pétitions avec tous les signataires de la pétition "Sauvons les RASED"

► Jeudi 29 janvier: grève interprofessionnelle

► Mercredi 4 mars: réunion des enseignants de RASED

► Mercredi 11 mars: rassemblement carte scolaire devant l'Inspection Académique

Il faut également évoquer l'information à toutes les écoles sous diverses formes (circulaires papier, lettre électronique...), les mul-

tiples réunions locales ou départementales au cours desquelles, avec les collègues, des positions ont été élaborées, des initiatives locales décidées avec les parents. Lors de ces différents rencontres avec les collègues, beaucoup ont exprimé leur volonté de combattre les réformes mises en place depuis le début de l'année dans une perspective à moyen terme car face à ce gouvernement la bataille sera longue. Pour ne pas s'essouffler, ces collègues souhaitent des actions dans la durée et insistent sur le caractère diversifié de celles-ci.

Le SNUipp est porteur de propositions et de revendications pour une Ecole ambitieuse pour tous les jeunes et qui respecte les personnels. Mais pour être efficace, il se doit de construire avec le plus grand nombre de collègues ses mobilisations (objectifs et initiatives d'action). Les actions n'en seront que plus fortes! Pour cela, nous ne pouvons faire sans vous les adhérents, mais aussi sans vous l'ensemble des collègues. Notre conception de l'action syndicale est ainsi faite que nous ne souhaitons pas nous appuyer sur des mots d'ordre d'action ou de revendications simplement incantatoires et vides de sens et de réalité. Nous préférons confronter les points de vue, débattre, construire l'action par le plus grand nombre et pour le plus grand nombre. Ce travail est parfois difficile car il implique de permettre à des collègues dont les degrés de mobilisation sont très divers de s'y retrouver et de pouvoir s'y associer et y participer pleinement.

Le SNUipp continuera donc de vous informer, de vous réunir pour débattre et de vous proposer des cadres d'actions.

Informez nous des décisions de vos écoles, des actions dans votre ville des engagements que vous êtes prêts à tenir. Cette dimension est essentielle car elle seule nous permet de prendre le pouls de la profession.

Et avec nous, portez toutes les actions pour exiger les réformes pour une École Publique de qualité pour tous! ■

Céline Potvin - Jacky Lizé



Désolé M. Darcos !

Notre Ministre: professeur agrégé de lettres classiques, doyen de l'inspection générale, directeur de cabinet sous F. Bayrou, ministre délégué à l'enseignement supérieur sous Ferry, a enfin la possibilité, à la tête du ministère de l'éducation nationale de mettre à exécution ses projets pour l'école.

Admirateur zélé de notre président, il utilise les mêmes techniques. Il ne dialogue pas, il communique; il ne réforme pas, il déforme; il n'écoute pas, il impose, enfermé dans ses certitudes avec le souci constant de faire des économies sur le dos des élèves.

Entouré de quelques collaborateurs, persuadé que l'école était mieux avant, il impose de nouveaux programmes, "assouplit" la carte scolaire, propose l'aide personnalisée et les stages de remise à niveaux pour certains élèves, revendique l'uniforme à l'école et promet des médailles aux futurs bacheliers...

Aux enseignants, les suppressions de postes: "Il ne faut pas qu'ils soient plus nombreux mais plus efficaces. Ce qui compte ce sont les services, comme le soutien scolaire par exemple." Et rêve d'un ministère où de son bureau partiraient ses directives qu'une armée d'enseignants serait chargée d'exécuter, sans broncher.

Monsieur Darcos est homme à faire que son rêve devienne réalité. Alors il ne cesse de rappeler que les enseignants sont des fonctionnaires chargés d'appliquer ce que l'on leur dit. L'enseignant n'est plus un citoyen mais un soldat au service d'une politique.

Après avoir fait porter l'échec scolaire sur les enseignants il attaque les syndicats "Nos professeurs méritent mieux que d'avoir des syndicats dont la fonction principale est d'organiser la résistance au changement.", et fustige ceux qui utilisent un droit constitutionnel largement limité par le service minimum d'accueil "J'ai envie de dire à ceux qui font grève qu'il faut qu'ils fassent attention parce que le monde, la France avancement plus vite que les cortèges."

Passons sur le mépris affiché par notre ministre et sur le manque de respect à toutes celles et ceux qui ont démocratiquement, le 2 décembre dernier, élu leurs représentants. Mais si ces attaques et caricatures ringardisent enseignants et syndicats, elles tentent d'imposer une vision néo libérale de l'école où les "flexiprofs" sous contrat côtoieront les fonctionnaires de l'état de moins en moins nombreux.

Dès lors on comprendra la volonté de notre ministre d'intervenir directement dans la vie professionnelle des enseignants. Promotion, mutation, affectation, simple comme un coup de fil, un numéro azur et la question est réglée. Stupéfiant, car ce qui fait la force des régimes démocratiques, c'est la séparation des pouvoirs. Comment peut-on imaginer qu'une administration, dont la mission est d'assurer prioritairement le bon fonctionnement du service public ainsi qu'une gestion rigoureuse et rationnelle des moyens, puisse à la fois conseiller nommer et promouvoir?

Que l'administration nomme, cela tombe sous le sens; qu'elle donne aux enseignants les éléments de leur vie professionnelle, encore une autre évidence, qu'elle renseigne, pourquoi pas? Mais à la condition expresse que vos élus puissent assurer dans les instances paritaires le contrôle, mais aussi veiller à ce que les règles soient respectées. C'est l'essence même du paritarisme, en fait sa preuve ontologique.

Dans la France de Sarkozy et de Darcos, le paritarisme est un anachronisme. Pour nous, c'est un élément fondamental de la vie démocratique. Vos élus portent votre voix auprès de l'administration, réduisez-la, et c'est la démocratie que l'on enterre.

Depuis la publication du BO mobilité des personnels du 7 novembre 2008, l'utilisation des barèmes constitue un outil de préparation aux opérations de gestion (des personnels) et ne revêt qu'un caractère indicatif. La porte s'ouvre donc à la gestion personnalisée des personnels dans l'intérêt du service, et donc à une gestion qualitative des affectations. En langage clair, je nomme qui je veux là où je veux. Bien sûr, mes supérieurs hiérarchiques sauront dire qui a le bon profil.

D'aucuns pourront se féliciter de la suppression de la note dans le barème mouvement, d'autres constateront que le seul élément professionnel du barème disparaît et que la porte s'ouvre encore un plus grande à une gestion qualitative... Barème indicatif, gestion qualitative, affectations spécifiques hors barème mais aussi communication personnalisée des résultats sous forme de SMS et de message dans la boîte lprof. Que de sollicitudes! Mutation, nomination simple comme un SMS. C'est donc un véritable lien individuel qui se crée entre l'enseignant et son administration. Et le lien individuel, ça, c'est sacré... C'est pourquoi les délégués du personnel seront informés des nominations en même temps que les intéressés, soit une semaine avant la CAPD les privant d'un temps précieux pour mener toutes les vérifications nécessaires. Quelques esprits chagrins feront remarquer que s'il est tout à fait normal que mon administration m'informe de ma nomination, il est tout aussi normal qu'elle me donne

les moyens de vérifier celle-ci. Tiens pourquoi n'ai-je pas obtenu mon premier vœu? Pour répondre à cette question, vous pourrez compter sur vos délégués du personnel pour mettre à la disposition de tous les outils permettant les vérifications.

Cette gestion qualitative voulue par le ministre permet aussi de supprimer des CAPD. Le mouvement à titre provisoire se fera, mais sous le simple contrôle d'un groupe de travail. Cette volonté de réduire à sa plus simple expression les commissions paritaires ne peut être comprise que par la volonté ministérielle de réduire au maximum les aspirations, les attentes et les exigences de la profession.

Etre muté, affecté, consiste à trouver les éléments les plus pertinents qui vont permettre d'attribuer tel poste à telle personne. Et ces éléments, pour qu'ils soient acceptés par tous doivent être débattus par l'ensemble de nos collègues, l'histoire du barème mouvement dans les Hauts de Seine en est l'illustration. Ce n'est donc pas une affaire technique et individuelle, mais une affaire collective et donc politique au sens noble du mot.

Désolé M. Darcos, mais nous continuerons de nous élever contre les choix arbitraires de l'administration, nous continuerons de dénoncer les services payants et autres 810, 820. Nous continuerons de nous battre afin que le maximum de collègues puissent utiliser les temps partiels et d'autres rejoindre leur conjoint ou tout simplement changer de département. Nous continuerons de réclamer que l'administration tienne ses engagements comme pour les reconductions tacites pour les temps partiels. En un mot nous continuerons de porter le mandat que nos collègues nous ont donné le 2 décembre. ■

Yves Briand



Les pièces du puzzle se mettent en place...

Nouveaux programmes, suppression du samedi matin, stages de remise à niveau et soutien, remise en cause des RASED et de l'école maternelle... et dernièrement mise en place des évaluations de CE1 et CM2: depuis plus d'un an les annonces et les réformes s'enchaînent

Nous pouvons avoir l'impression que tous ces dispositifs sont indépendants les uns des autres. Il n'en est rien. Dès novembre 2007, Xavier Darcos faisait part de ses propositions pour l'école primaire dans: *"un nouvel horizon pour l'école primaire"*, texte dans lequel il présentait toutes ces mesures. On y trouve aussi l'idée que les enseignants ne devraient plus seulement être évalués sur leur pratique pédagogique, mais aussi sur les résultats des élèves. Il est important de ne pas oublier non plus le contexte: suppression de postes, réforme de la formation initiale et projet de mise en place des EPEP (Etablissement Public d'Enseignement Primaire) toujours dans les cartons. C'est donc dans ce cadre que sont mises en place les évaluations de cm2 et de CE1. Ces évaluations n'ont pas pour objectif d'être un outil pour les enseignants comme pouvaient l'être les évaluations CE2 placées en début de cycle. Le ministre annonce d'ailleurs clairement qu'elles serviront à piloter le système éducatif, et donc non plus à aider les enseignants dans leur pratique de classe. Quand on regarde de près ces évaluations, on peut s'interroger sur ce que veut prouver Xavier Darcos:

- Il tient visiblement à ce qu'elles soient passées puisqu'il va jusqu'à promettre 400 euros aux enseignants concernés.
- La passation s'est faite en janvier alors que toutes compétences évaluées n'ont pas encore été étudiées.
- Le mode de correction n'admet pas la réussite partielle.
- Les exercices proposés sont souvent inadaptés et rendus difficiles par le temps imparti souvent trop court.

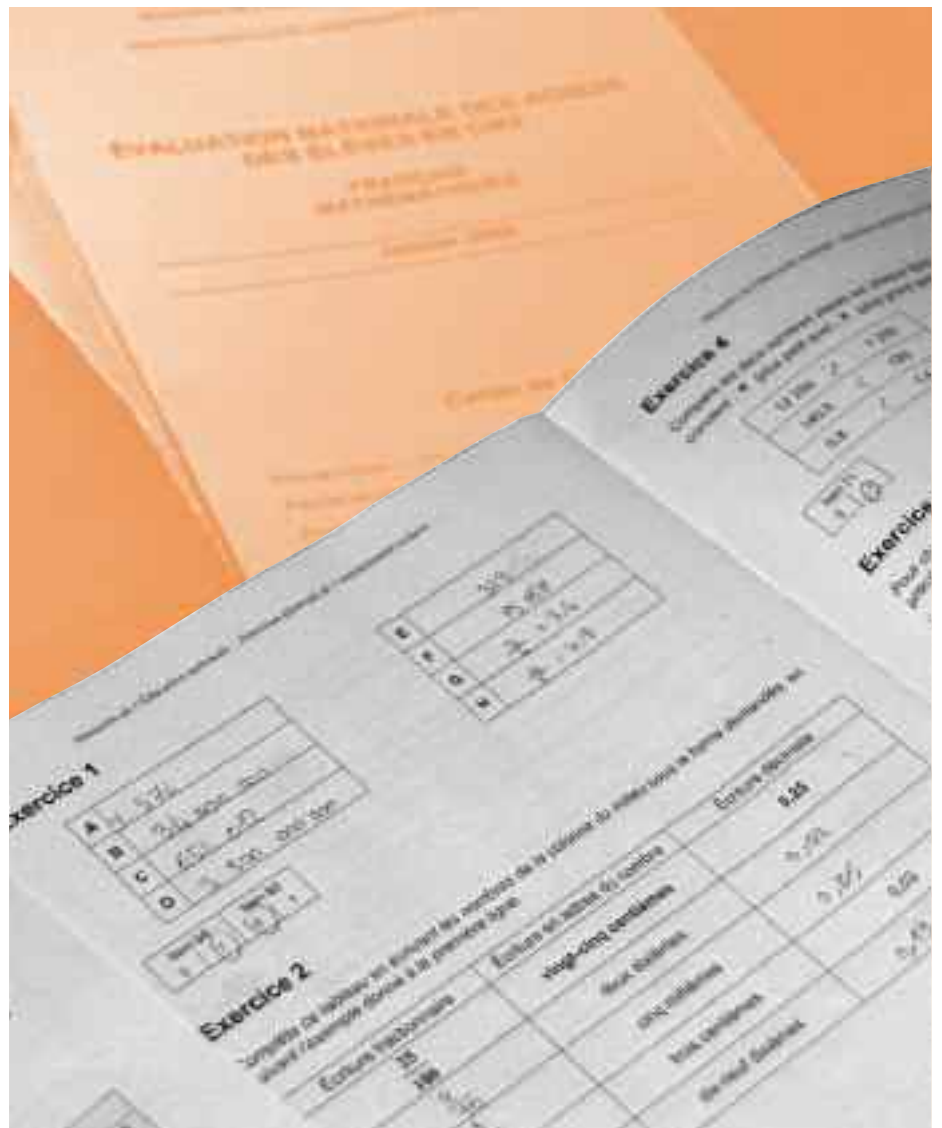
Clairement, les résultats de ces évaluations ne reflèteront en rien les réels acquis des élèves. Pourquoi donc vouloir absolument mettre les élèves de cm2 en situation d'échec et obtenir des résultats bien éloignés de la réalité?

Les enjeux sous-jacents à la mise en place de ces évaluations dépassent très largement le cadre des classes de CE1 et de cm2. Tous les

enseignants sont concernés. Comment ne pas faire par exemple de lien entre ces évaluations et les éventuelles EPEP? Comment ne pas imaginer qu'un jour toutes les écoles... pardon EPEP... seront classées en fonction des résultats obtenus aux évaluations? Et comment ne pas imaginer aussi que les moyens octroyés à l'EPEP seront fonction de ces mêmes résultats? C'est clairement la culture du résultat et de l'entreprise qui est appliquée à l'enseignement. D'autres pays, comme l'Angleterre, ont déjà tenté l'expérience en espérant rendre leur système éducatif plus performant, en vain. Cela s'est même avéré contre productif car les enseignants des niveaux concernés se cantonnent à préparer ces évaluations et ne se préoccupent plus des apprentissages et de l'épanouissement des élèves. Veut-on faire des classes de CE1 et CM2, voire des autres niveaux, des classes où l'on passe l'année à bachoter? Est-ce là l'Ecole que nous voulons?

Le SNUipp n'est en rien contre les évaluations, bien au contraire, à partir du moment où ces dernières sont un véritable outil s'inscrivant dans une pédagogie de la réussite. Ce n'est nullement le cas actuellement, et c'est bien pour cela que le SNUipp92 a appelé les équipes à se réunir et à prendre position par rapport à ces évaluations. Suivant les écoles, voire les communes, les actions ont pu prendre des formes diverses (ne faire passer que les items étudiés, refus de faire remonter les résultats, informer les parents...). Les évaluations CE1 arrivent au mois de mai, il faut donc rester vigilant, continuer à résister, et dès maintenant en discuter au sein des conseils des maîtres. Bien entendu, comme pour les évaluations de cm2, le SNUipp prendra position et proposera des modalités d'action dont vous pourrez prendre connaissance dans les circulaires et sur le site. ■

Pascal Houdu



Insuffisant M. le Ministre nous voulons plus que des déclarations !

Depuis l'arrivée de M. Darcos à l'Education Nationale, les inquiétudes autour de la Maternelle n'ont cessé de grandir.

Rappelons-nous :

- ▶ le rapport du HCE qui pointait les insuffisances du cycle 1,
- ▶ le rapport de A. Bentolila, qui prétendait que le temps pédagogique effectif consacré à un enfant était de 35 à 40 minutes hebdomadaires,
- ▶ les nouveaux programmes qui "oublie" la classe des moins de trois ans et réduit largement la maternelle à une propédeutique de l'élémentaire,
- ▶ le rapport du Sénat qui préconise la mise en place de "jardins d'éveil" pour les moins de trois ans, voire les moins de quatre!

Et puis à cette rentrée, les déclarations du Ministre devant le Sénat ont suscité une grande indignation. Chez les enseignants d'abord qui ont vu leurs efforts quotidiens pour construire des pratiques adaptées à la construction de savoirs chez les jeunes enfants malgré des conditions de travail et de formation difficiles, niés et dévalorisés. Mais ce mépris a aussi choqué les parents et au-delà l'opinion publique.

... Un repli... stratégique ?

La campagne d'opinion menée dans les écoles, avec la signature de la pétition du SNUipp notamment, les déclarations de multiples chercheurs et la mobilisation massive des enseignants et des parents notamment lors de la manifestation du 19 octobre et la grève du 20 novembre ont contraint le Ministre à s'exprimer publiquement pour reconnaître la valeur de notre école maternelle et le travail des enseignants qui y exercent.

Dont acte!

Mais pour autant, il serait dangereux de penser que tout est bien dans le meilleur des mondes.

Avec une politique qui considère avant tout l'éducation comme une dépense, et la réduction des coûts pour le budget de l'Etat comme seule ambition pour l'Ecole, l'école maternelle est encore dans la tourmente. Au-delà des belles déclarations d'intention, c'est la réalité budgétaire qu'il faut examiner.

Regarder la réalité en face...

Le budget 2009 n'est pas modifié, 6500 postes sont à supprimer dans le premier degré. Et la scolarisation des plus jeunes enfants apparaît comme une "variable d'ajustement". Toutes les prévisions d'effectifs officielles annoncent certes une augmentation d'effectifs. Mais toutes minorent très largement les prévisions de scolarisation des 2 à

3 ans. Ainsi, dans l'Académie de Versailles (une de celles où la scolarisation de cette tranche d'âge est très basse) les prévisions passent de 2285 enfants de 2-3 ans à scolariser à la rentrée 2006 (11,84 %) à 1810 en 2007, 1572 en 2008 et une prévision de 1230 à la prochaine rentrée soit 7,75 %! Alors que la démographie est en hausse; de même pour notre département: on passe de 1883 enfants de 2-3 ans scolarisés rentrée 2007 (8,27 %) à 1331 en 2008 (5,66 %), et pour la prochaine rentrée à une prévision de 955 (4,16%)! Les chiffres sont éloquentes. Au-delà des belles paroles, la réalité budgétaire aura comme conséquence une disparition de moyens pour l'école maternelle.

Et agir sans tarder !

Ce n'est pas grave, diront certains. Eh bien si! Si, parce que la disparition progressive des TPS fera que les enfants rentreront plus tard à l'école (à plus de 3ans et demi pour les enfants du premier semestre) avec toutes les conséquences sur les chances de réussite scolaire, notamment pour les enfants des milieux défavorisés. Comment alors parler d'une école ambitieuse pour tous?

Si, parce que réduire largement la scolarisation des plus jeunes on sait où ça commence, mais après... Après les TPS, ne risque-t-on pas de voir ressurgir les projets de structures privées, payantes à la charge des familles, y compris pour les plus de trois ans... N'oublions pas que la petite enfance est considérée comme un marché prometteur pour certains. Si, parce que non seulement l'accueil est en question, mais aussi (et surtout?) les conditions d'enseignement... Comment aller vers une amélioration des taux d'encadrement, des conditions matérielles dans nos écoles, de la formation initiale et continue des enseignants et de tous les personnels de la maternelle avec des moyens budgétaires qui régressent? Pour nous, la Maternelle doit devenir vraiment la première étape d'une scolarisation réussie. Lui donner les moyens d'enseigner mieux à plus d'élèves, c'est aussi prévenir les difficultés scolaires.

La préparation de la rentrée 2009 doit être un moment fort de notre campagne d'opinion pour faire convaincre l'opinion qu'investir dans l'école en général, dans l'école maternelle en particulier, c'est investir pour l'avenir.

Nous avons su contraindre le Ministre à le reconnaître dans les déclarations.

Maintenant il faut le contraindre à passer de la parole aux actes.

Tous ensemble, nous pouvons y arriver! ■

Charlotte Boeuf



Oh ! A la maternelle
on apprend !

Suppression du samedi matin,

Le 12 novembre, à l'initiative du SNUipp92, plus de 110 personnes (enseignants, représentants des associations de parents PEEP et FCPE, personnels de santé...) se sont retrouvés pour échanger autour des rythmes scolaires et temps de l'enfant.

Depuis plusieurs années, diverses études ont montré que malgré les efforts de la profession, les résultats de l'École Publique ne sont pas ce que l'on souhaiterait.

C'est ce constat entre autres, qui a amené le SNUipp dès sa création à réfléchir aussi au fonctionnement du système éducatif, à rencontrer tous les acteurs de l'école (parents, mouvements associatifs et pédagogiques, chercheurs), à participer à la confrontation des points de vue pour ensuite faire des propositions pour enseigner mieux à tous les élèves.

Ce souci de prendre à bras le corps la difficulté scolaire, à tous les niveaux nous conduit à revendiquer des moyens nouveaux pour améliorer les conditions d'enseignement mais aussi pour pouvoir enseigner autrement, mettre en place des dispositifs innovants qu'il conviendra d'évaluer.

C'est dire que nous récusons tous ceux qui, pour mieux balayer les exigences d'une vraie démocratisation de l'accès aux savoirs, refusent de nous entendre et qualifient les critiques que nous leur opposons de ringardise ou de conservatisme.

Aujourd'hui, l'École Publique en général, l'école primaire en particulier se trouve dans une situation particulièrement difficile.

Partant de constats que nous pouvons partager pour une part, le gouvernement fait succéder des réformes qui vont modifier en profondeur les missions même de notre École. Au nom d'une supposée lutte contre les inégalités, il multiplie des mesures dont les consé-

quences risquent d'être très lourdes notamment pour les élèves les plus fragiles. Ce sont des économies budgétaires qui conduisent à moins d'école. C'est une conception de l'enseignement qui tourne le dos à une vraie citoyenneté dans l'école, et qui réduit les enfants au rôle d'apprenants dont la réussite ne dépend que de leur bonne volonté et de celle de leur famille. C'est enfin une conception d'un enseignement "descendant": l'enfant est un réceptacle qu'il convient de remplir, la notion de l'enfant au cœur des apprentissages a vécu!

C'est cette conception de l'enseignement qui a conduit le ministère à mettre en place des stages de "remise à niveau" pendant les vacances pour les enfants qui rencontrent des difficultés scolaires. C'est la même logique qui conduit à supprimer les heures scolaires du samedi matin qui s'adressaient à tous, pour mettre en place pour les enfants les plus fragiles un soutien en plus de la journée scolaire pourtant déjà trop lourdes de l'avis de tous les professionnels.

► Parce que nous pensons que d'autres pistes sont possibles pour mieux prendre en charge la difficulté scolaire, si possible avant qu'elle ne devienne un échec massif, parce

biologiste et professeur à l'Université de Tours pour nous apporter un éclairage "scientifique" sur cette question essentielle si l'on veut construire une école ambitieuse pour tous

Intervention de François TESTU, professeur de psychologie à l'Université de Tours :

Le gouvernement met en place de nombreuses réformes dans le premier degré qui remettent en cause les missions mêmes de l'École Primaire, partant du principe que les résultats de l'École en France ne sont pas à la hauteur quand on regarde les comparaisons internationales. A ce propos, juste une remarque: quand on regarde de près les évaluations (PISA notamment) on constate que la France est loin d'être dans les derniers et que ses résultats restent relativement stables depuis plusieurs années. De plus la comparaison ne tient pas compte des réalités des pays évalués et des différences dans les sociétés et les systèmes éducatifs concernés. Il convient donc d'interpréter avec prudence de telles données.

La suppression de l'école le samedi matin pour les élèves, les stages de remise à niveau pendant les vacances, mesures concernant le

temps scolaire prises sans concertation, ne sont qu'une partie de cette politique. La question qui est ainsi posée, c'est bien la mise en adéquation des temps de vie de l'enfant et de l'adulte, du temps scolaire et du temps social.

Les interrogations sur le temps scolaire ne sont pas récentes. Notre calendrier scolaire résulte de l'histoire de notre société. Par exemple: les 3 mois de vacances qui ont existé longtemps ont

été instaurés pour répondre aux besoins d'une société rurale qui manquait de bras, l'allongement des vacances de février, le zonage pour satisfaire les exigences du tourisme. Actuellement, le calendrier est déséquilibré avec notamment un premier trimestre qui représente 40 % de l'année coupé par une dizaine de jours seulement. D'autres calendriers sont envisageables (en zonant toutes les vacances pour respecter l'alternance 7 semaines de classes / 2 semaines de congés).



que nous refusons une conception de l'école qui ignore les réalités de la vie des enfants et des équipes, nous avons voulu être à l'initiative d'un moment de réflexion sur le temps de l'école et le temps de l'enfant.

► Parce que ces questions sont importantes et méritent d'être débattues avec l'ensemble des partenaires de l'école, le SNUIPP a voulu organiser sur ce thème une réunion publique à laquelle il a invité François TESTU chrono-

et les enfants dans tout ça ?

Depuis quelques années, les recherches scientifiques ont dégagé un corpus de connaissances.

Trois rythmes sont à respecter :

► Le rythme fondamental veille/sommeil : le respect de ces besoins, inégaux suivant les individus (qualité et quantité) induit les comportements d'adaptation et d'apprentissages dans et hors l'école.

► Le rythme central/pivot : rythmicité journalière biologique et psychologique, qui existe s'il y a régularité des rythmes de sommeil. Les travaux scientifiques ont dégagé des courbes de vigilance qui montrent un creux ou palier autour de la mi-journée, avec une reprise de vigilance dans l'après-midi, à moduler suivant l'âge des enfants. Ces constatations conduisent à démontrer qu'il y a des places horaires plus ou moins favorables pour mobiliser les activités intellectuelles. A noter que ces courbes se retrouvent dans des pays qui ont pourtant d'autres calendriers scolaires journaliers.

► Une troisième donnée dégagée, c'est l'impact des activités complémentaires de l'école dans le respect du rythme de vie des enfants. La libération de temps scolaire a des résultats différents suivant l'accompagnement (ou pas) au plan périscolaire.

Des expérimentations nombreuses ont été conduites, elles montrent clairement que pour les enfants de milieu défavorisé, s'il n'y a pas de véritable accompagnement, la semaine de quatre jours a des effets négatifs sur la vigilance et les résultats scolaires des enfants.

En conclusion :

- toute nouvelle organisation du temps scolaire doit tenir compte des résultats des recherches et expérimentations conduites depuis de très nombreuses années.
- La priorité, c'est la journée scolaire, puis l'organisation de l'année, la semaine ne venant qu'après. Actuellement les journées scolaires sont trop longues, particulièrement pour les plus jeunes enfants, il conviendrait de moduler les temps scolaires journaliers en fonction de l'âge des élèves (une durée pour chaque cycle ?)
- Passer de 26 heures scolaire hebdomadaires à 24 heures ouvrirait l'opportunité de repenser la journée, de l'alléger d'une demi-heure par exemple et instaurant deux heures le mercredi matin (puisque le samedi semble socialement réclamé par un grand nombre). La sortie tardive des textes d'application de la mesure de suppression de la classe du samedi prise unilatéralement par le gouvernement, a rendu impossible toute réflexion sérieuse sur le calendrier scolaire.



• Quant au "choix" laissé aux équipes pour placer les deux heures hebdomadaires de soutien, il a conduit à placer ces heures "là où l'on pouvait", en tenant compte des obligations de tous les intervenants (enseignants, municipalité, parents) mais certainement pas en tenant compte des besoins réels des enfants.

Pour autant, le débat n'est pas clos. Il faut continuer à travailler ces questions parce que les enjeux sont importants pour la réussite de nos élèves et tout n'est pas définitivement joué.

A l'issue de cette intervention, le débat s'est ouvert. Voici quelques uns des thèmes abordés :

Une série d'interventions de la salle a porté sur le "calendrier idéal"

F. Testu a précisé que pour lui, la journée scolaire idéale devait être modulée suivant l'âge des enfants, qu'elle devait comporter une pause méridienne importante, avec un temps de repas repensé et une prise en charge des enfants par des intervenants aux côtés des enseignants ; elle devrait se terminer en tout état de cause aux alentours de 15h30, 16 heures. Le relai devrait ensuite être pris par les familles et des structures complémentaires de l'école avec des personnels formés et dans d'autres locaux que les locaux scolaires.

Il conçoit la semaine scolaire sur 9 demi-journées en étant favorable plutôt au samedi matin, avec la mise en place d'activités co-animées par les enseignants et des intervenants autres.

F. Testu ajoute qu'on peut concevoir un choix entre le samedi ou le mercredi matin. Mais il rejette la semaine de quatre qui est dans les faits porteuses de renforcement des inégalités. Le choix de mettre en place une semaine sur cinq jours "réguliers" du lundi au vendredi pourrait s'envisager mais il faudrait résoudre la question des structures associatives diverses

qui ont été mises en place essentiellement le mercredi, et cela pose de réels problèmes, y compris d'emplois aux municipalités.

Quant à l'année scolaire, elle devrait être construite sur une alternance 7/2, cette solution étant réalisable avec la mise en place d'un "zonage" triennal. Bien évidemment toute nouvelle organisation doit favoriser un renforcement des organisations autour de l'école pour permettre des loisirs de qualité pour tous les élèves. Elle doit également s'accompagner d'une réflexion sur le "temps des familles"

Plusieurs personnes ont interrogé F. Testu sur les nouvelles mesures : soutien, stages... F. Testu estime que cette mesure est une mauvaise solution. Elle est incohérente : même application partout quel que soit l'environnement social, ou l'âge des élèves. L'impact de ces deux heures sera sans doute quasi nul... Et l'on comprend aujourd'hui que la casse des RASED va encore aggraver la situation !

Cela dit, c'est sans doute la moins mauvaise solution de les placer le mercredi, la pire étant d'utiliser la pause méridienne.

Quant aux stages de remise à niveau, F. Testu entend les collègues qui évoquent une amélioration dans les relations avec ces élèves (petits groupes, attention de l'enseignant...) mais il reste persuadés que c'est une mauvaise solution sur le fond car elle réduit les temps de récupération des élèves tout en prenant le risque de les stigmatiser encore plus.

Le débat, trop court, s'est conclu sur la nécessité de permettre la concordance entre le temps des parents et le temps de l'enfant. Il faut autant que faire ce peut faire coïncider les deux. Et des solutions pourraient être trouvées, si la priorité était véritablement donnée au système éducatif et à l'éducation des enfants. ■

Eveline Mathonnière

Quelle aide ?

Un colloque sur la difficulté scolaire, par les temps qui courent... c'est affirmer notre volonté de mener la réflexion sur cette question qu'aucun dispositif imposé dans la hâte ne saurait résoudre par magie. C'est se donner la possibilité; de croiser les discours de spécialistes, d'échanger et débattre avec eux, à l'heure où les équipes sont confrontées à la mise en place des 60 heures, où les RASED sont directement menacés, où l'accompagnement éducatif se met en place dans toutes les écoles de ZEP...



Jacques BERNARDIN
Président du GFEN,
Formateur en IUFM

Tout d'abord, J. Bernardin tient à rappeler que les élèves sont en difficulté pour diverses raisons et qu'il faut donc faire attention à la manière dont on tente d'y remédier. Toutes les difficultés ne concernent pas uniquement le domaine pédagogique et les enseignants des RASED ont d'ailleurs un rôle primordial pour aider les enseignants à repérer les besoins de ces élèves.

Selon le Ministère, en 30 ans, le nombre d'élèves sortants sans qualification a baissé de 75 %. Dans les années trente, 3 % d'une classe d'âge accédait au baccalauréat et 5 % accédait en seconde.

Mais qui sont ces élèves qui sortent sans qualification ?

Selon J. Bernardin, 84 % de ces élèves vivent dans des conditions sociales difficiles. On peut donc se demander si les difficultés sont dues à un problème de pédagogie ou plutôt à un problème lié à la misère sociale... Il faut se demander pourquoi et comment les inégalités sociales se transforment en inégalités scolaires.

Une enquête a été menée dans l'Yonne dans une classe de cycle 3 (ZEP) et au collège (ZEP). A cette occasion plusieurs questions ont été posées :

1. Pourquoi es-tu à l'école ?

Cycle 3

20 % ne savent pas
46 % disent que c'est pour avoir un métier plus tard
10 % disent que c'est pour apprendre à lire, écrire compter
24 % disent que c'est pour devenir intelligent, pour comprendre le monde...
Ces 24 % sont les élèves en situation de réussite scolaire.

Collège

70 % répondent que c'est pour avoir des bonnes notes, un bon métier, pour passer dans la classe supérieure...
30 % disent que c'est pour se cultiver, savoir ce qui se passe ailleurs...
Ces 30 % sont les élèves en réussite.

2. Que dois-tu faire pour apprendre ?

Cycle 3

25 % ne savent pas trop
22 % disent qu'il faut écouter la maîtresse
24 % répondent qu'il faut écrire, travailler, répéter, mémoriser
28 % disent qu'ils réfléchissent, qu'ils essaient, qu'ils se concentrent, qu'ils cherchent
Ces 28 % sont en réussite.

Collège

9 % disent qu'ils vont dans leur chambre (on apprend donc après la classe)
66 % disent qu'il faut répéter, mémoriser, lire plusieurs fois (on apprend donc après la classe)
25 % disent qu'il faut écouter en classe, souligner les mots importants, chercher dans le dictionnaire...
Pour ces 25 % en réussite, apprendre, c'est comprendre.

Selon ces travaux, on peut aussi constater une dégradation de la motivation chez les élèves entre la 6e et la 3e.

Selon cette enquête :

- les élèves en difficulté ne semblent être à l'école que pour faire un métier plus tard, pour avoir des bonnes notes. De plus, il y a souvent un décalage entre ce qu'ils veulent faire plus tard et leur position dans l'école (exemple: certains veulent être pilote de ligne alors qu'ils sont en grandes difficultés scolaires...). Pour eux, il faut mémoriser, réviser pour le contrôle. Ils n'investissent que ce qui leur semble utile et pensent que le savoir est un produit fini.
- les élèves en réussite vont eux à l'école pour apprendre sur le moment, pour devenir plus intelligent et ils ne sont pas pressés de choisir un métier. Pour eux, le savoir est important et il s'élabore.

Quel rapport ont les élèves avec l'activité d'apprentissage ?

Les élèves en difficulté pensent qu'ils savent tout ou qu'au contraire ils ne savent rien. Ils sont d'accord pour faire des exercices d'entraînement mais pas pour des situations de recherche. Le travail est réduit au suivi des consignes. Il n'y a pas d'espace pour investir l'apprentissage. Ils ont une forte dépendance aux enseignants. S'ils ont une bonne note, ils trouvent que le professeur est super ou qu'au contraire il est nul s'ils en ont une mauvaise.

Les élèves en réussite voient l'apprentissage comme un processus. Pour apprendre, il faut essayer, s'impliquer. Ils s'interrogent sur le but de l'activité et sont donc plus à même de mettre en place des stratégies pour la réussir. Ils ont une attitude plus autonome vis-à-vis de l'enseignant.

Quelles sont les formes d'aides qui existent et quels sont leurs effets ?

L'accompagnement éducatif a peu d'impact sur les résultats scolaires

L'accompagnement dans l'école :

- Le rapport GAPP a montré dans les années quatre-vingt-dix que cet accompagnement avait pour effet de marquer les élèves et de les amener à se dévaloriser. De plus, les élèves perdent du temps d'enseignement en classe.
- Concernant le dispositif REMO au collège,



les collègues ont constaté que le temps avec le petit groupe d'élèves se déroulait plutôt bien mais que dès qu'ils retournaient dans le groupe classe, ils n'avançaient plus, ils attendaient la relation duelle. De plus, plus ils grandissent et passent de classe en classe et plus ces élèves auraient besoin de temps d'accompagnement.

L'accompagnement en classe se présente sous 3 formes :

- redire la consigne (mais les élèves demandent-ils de répéter parce qu'ils n'ont pas été attentifs ou parce qu'ils retardent la confrontation avec le travail demandé?)
- fragmenter, segmenter la tâche, simplifier... Mais cela fait perdre le sens de la consigne. L'activité est dénaturée, déstructurée.
- La présence accrue du professeur: les élèves travaillent uniquement lorsque le professeur est avec eux.

Il y a donc un réel malentendu pour ces élèves qui pensent que le savoir est détenu par l'adulte. Ils ne recherchent pas l'autonomie.

Plusieurs risques existent concernant la nouvelle organisation de l'accompagnement éducatif :

- risque de confusion tant pour les parents que pour les enseignants (qui aident qui, pourquoi et comment)

• plus les élèves sont pris en charge par l'école et plus les parents s'éloignent de l'accompagnement scolaire

• risque d'évacuation des domaines autres que les maths et le français et du coup risque de démotivation pour les élèves

• risque de réduire l'enseignement à un entraînement à des évaluations (comme aux E.U. où des écoles obtiennent des financements selon leurs résultats aux évaluations)

• comme il y a 2 heures en moins, il y a un risque de passer moins de temps pour faire des recherches, pour retourner sur les erreurs, risque d'alignement sur les moyens-forts (car les autres seront aidés sur les 2 heures)

Dans le 94, une IEN a dit qu'il fallait avancer en classe et aider les élèves en difficulté lors des 2 heures de soutien.

Mais cela risque de stigmatiser les élèves, qu'ils se dévalorisent et qu'en travaillant uniquement en groupes de niveaux, cela creuse les différences. Cela risque de renforcer des postures inadéquates face au travail.

Que faut-il donc faire pour aider ces élèves ?

1. Pour les motiver, il faut travailler sur des situations qui ont du sens pour ces élèves (des contenus proches de leurs préoccupations, des défis, des énigmes, sur des conte-

nus qui remettent en cause ce qu'ils pensent connaître...)

2. Il faut déconstruire l'évidence du savoir en nous plaçant nous enseignants, dans la position de celui qui ne sait pas.

3. Il faut clarifier le but de l'activité : pourquoi fait-on cela ?

4. Rôle clé de la consigne : il faut habituer les élèves à la reformuler avant de se mettre au travail

5. Il faut que le cadre du travail soit sécurisé, qu'après un travail individuel, il y ait un moment collectif de réflexion pour aider ceux qui n'avaient pas compris (ou au milieu de travail de réflexion)

6. Il faut amener les élèves à débattre lors de la correction pour défendre ce qu'ils pensent juste, sur la méthode la plus appropriée.

7. Il faut avoir des attentes positives, avoir de l'empathie et être exigeant à la fois. Le maître doit se placer en tant que maître ignorant et institutionnaliser après. L'objectif est d'amener les élèves à être autonomes pour préparer notre disparition.





Jean Michel ZAKHARTCHOUK
rédacteur au Cahiers pédagogiques

L'accompagnement en dehors de l'école.

Est-ce une bonne chose qu'il y ait un accompagnement à la scolarité en dehors de l'école ? Selon Bernardin, l'accompagnement a peu d'impact sur les résultats scolaires.

Pour Zakhartchouk, la réponse est plus nuancée. **Non**, l'accompagnement à la scolarité n'est pas une bonne chose si :

- on dédouane l'école de ce rôle essentiel d'aide aux élèves. L'aide doit être d'abord en classe.
- on rejette encore plus la question de l'aide, de l'accompagnement en dehors des cours. Car dans ce cas, les élèves ont tendance à ne plus travailler du tout en classe car ils savent qu'ils vont être aidés par la suite.
- on pense que ce n'est qu'une question de moyens et qu'on ne réfléchit pas aux contenus, à la formation des intervenants. Il est plus difficile d'aider les élèves en difficulté que de faire un cours magistral.

- on réduit l'accompagnement à l'aide aux devoirs.
- on est complètement coupé de l'école ou au contraire trop lié.

Oui, l'accompagnement à la scolarité est une bonne chose si :

- on travaille en complément de l'école, mais de façon autonome.
- on sait être créatif et pluriel, en liant apprentissages scolaires et culture (ex : faire venir un conteur).
- on met l'accent sur les stratégies d'apprentissage, on fait réfléchir les élèves. (Questions métacognitives : Comment tu t'y es pris ? Penses-tu avoir bien réussi ? Quelles difficultés as-tu rencontrées ? Qu'as-tu fait pour les surmonter ? Est-ce que tu as utilisé des conseils appris auparavant ?).

Cette démarche intellectuelle réflexive est très importante mais difficile pour les élèves qui, notamment dans les milieux défavorisés, verbalisent très peu chez eux.

- on se forme ensemble : temps d'échange, d'études de cas.
- on implique les collectivités territoriales.
- on relie savoirs scolaires et savoirs informels, on aide les élèves à faire des liens entre l'univers scolaire et leur univers personnel.
- on "mobilise la société" pour la réussite scolaire (bénévolat des retraités, associations diverses, partenariat...).

Au cours du débat avec la salle :

Importance de faire rentrer les parents dans l'école. Exemple d'une réunion amenant les parents à réfléchir sur les connaissances apprises à la maison et qui servent à l'école, et inversement. Réunions d'informations pour faire échanger les parents entre eux (ex : comment aider son enfant à apprendre une leçon ?)

Dire que les élèves en difficulté doivent mettre en place des automatismes est une escroquerie ; ce qu'ils doivent développer c'est une démarche réflexive qui est propre à l'école et à certains milieux seulement... Il faut apprendre aux élèves le langage de l'école. Le système de tutorat où les élèves les plus avancés aident les élèves en difficulté est très intéressant.

Importance d'évaluer pour les 60 heures certes les élèves pris pendant les 2 heures mais aussi ceux qui ont perdus ces 2 heures.



pour quelle école ?



Serge BOIMARE
 Directeur du centre médico pédagogique
 Claude Bernard à Paris

• La difficulté d'apprentissage se traite dans le groupe. La 1^{re} aide commence dans la classe, ce qui n'exclue pas une aide spécialisée à l'école.

Les élèves qui sont en difficulté doivent retrouver leur place dans le groupe.

- Il faut se questionner sur les difficultés, car pour 2/3 des cas, elles ne sont pas dues à un manque mais à un empêchement de penser (stratégies anti-apprentissages que certains élèves développent). Et si cet empêchement de penser n'est pas traité, l'aide est contre productive.
- Deux outils : la culture et le langage. Ils servent d'appuis intérieurs pour les activités de réflexion difficiles.

Exemple :

CMPP (soutien psycho pédagogique). XX^{ème} arrondissement à Paris. Collège avec 50-55 % de réussite au brevet.

Pour 2/3 des jeunes suivis (actuellement en classe de 4^e-5^e, et en difficulté depuis le CP), les difficultés d'apprentissage ne sont pas causées par un manque de repères, de bases ou de motivation, mais par un empêchement de penser.

Qu'est-ce que l'empêchement de penser ?

1/collage primaire : Ce sont des enfants qui ont une curiosité restée primaire, c'est-à-dire qui n'est pas déconnectée des préoccupations personnelles (sexuelles, voyeurisme, sadisme, mégalomanie...)

2/comportement d'évitement par rapport à l'activité réflexive : Ces enfants sont parasités par le retour de la dimension affective (émotions fortes, peurs anciennes) sur le cognitif. Dès qu'il y a un exercice qui demande des capacités réflexives, ils ne peuvent pas s'y atteler, ils évitent. Leur corps perturbe le temps de suspension réservé à l'apprentissage (ils se donnent des coups de pied sous la table, sifflent, s'endorment...). Leur façon de se défendre pour éviter ce temps de réflexion est de continuer à faire mais sans tra-

vail d'élaboration. Ils fonctionnent sur le mode du voir et de l'entendre.

3/Incapacité à débattre. Ce sont des enfants qui ne savent pas échanger entre eux. Que faire pour aider ces élèves ?

- Les entraîner à parler, échanger entre eux, débattre. C'est un travail qui doit être fait au quotidien et qui est long très long à se mettre en place (2 années de travail pour donner du sens).

Pour qu'ils soient disposés à lire, il faut que ces enfants soient capables d'accéder, au moins en partie, au langage argumentaire. Pour la plupart d'entre eux, personne ne leur a jamais demandé leur avis, ce qu'ils pensent...

- Les nourrir culturellement, au moins une heure par jour (mythologie, création du monde...). Cet apport culturel permet de jouer un scénario autour de ce qui est anxio-gène, les savoirs trouvent racine dans ce qui inquiète. Il faut donc aider à construire des points d'appui intérieur qui permettront de se détacher du connu, d'accepter de perdre pour aller vers les apprentissages.
- Une co-réflexion entre collègues est nécessaire voire indispensable pour permettre, dans les classes, d'échanger des mots dont les élèves se serviront pour fabriquer des images afin d'accepter leurs inquiétudes et être armés contre celles-ci.
- Donner du sens aux apprentissages. ■

Kattaline Elizondo, Nathalie Hayi, Sabine Mazars, Sophie Lizé-Flaux et Christel Vergniol.

Question d'actualité débattue à Bordeaux, le 27 novembre dernier, lors d'un Colloque national du SNUipp, ouvert à tous.

Cette journée nous a donné la possibilité d'échanger sur la difficulté scolaire et ces différentes formes. Elle a aussi permis de se questionner sur les dispositifs d'aide: ceux existants et menacés (RASED, postes surnuméraires), ceux nouvellement imposés, sans concertation (60h de soutien) ou ceux développés à côté de l'école (accompagnement à la scolarité). Et pour mener cette réflexion, trois spécialistes étaient présents: Jean-Michel Zakhartchouk, Serge Boimare et Jacques Bernardin. Chacun ayant donné des pistes pour aider au mieux les élèves en difficulté.

A l'heure où les aides menées à l'école et sur le temps scolaire sont sérieusement menacées, il est important de continuer notre réflexion sur la lutte contre les difficultés scolaires, de s'informer et d'informer, pour défendre une école qui fait grandir TOUS les enfants.



Mastérisation : on ne vous dit pas tout !

Début septembre, au milieu des nombreuses annonces du gouvernement, apparaît une nouvelle réforme, celle de la formation des enseignants.

L'objectif officiel étant de la rénover par une reconnaissance universitaire de niveau Master comparable à celle des collègues européens et une revalorisation salariale en début de carrière correspondant à ce niveau de qualification.

Cependant, non seulement l'habituelle précipitation du gouvernement et du ministre de l'Education entraîne un manque de cohérence

mais aussi un manque de concertation. Tout d'abord, chaque université doit créer sa maquette de master et la proposer afin qu'elle soit évaluée et éventuellement validée. Cette autonomie des universités va créer des nombreuses disparités entre les enseignants de toute la France. La formation ne serait donc pas la même pour tous, avec le risque de voir également des disparités dans les valeurs véhiculées. Quel lien existera alors entre les collègues ?

De plus, derrière cette "belle réforme" qui vise à augmenter le salaire de base des jeunes enseignants, se cachent en réalité des économies budgétaires considérables. En recrutant les professeurs en cours de Master 2, le Ministre économise une année entière de formation rémunérée et en alternance (la PE2) qui permet actuellement aux collègues titulaires de partir en stage de formation continue sur le temps de travail. Etant données les nombreuses réactions -du SNUipp entre autres-, le gouvernement annonce que les étudiants en cours de Master 2 effectueraient un stage en responsabilité de 108h maximum (actuellement les stages

représentent plus de 300h en PE2 avec quel statut, ça on ne nous le dit pas, vacataire semblerait-il....) qui serait rémunéré 3000 € environ... Pas besoin d'être un grand économiste pour effectuer un rapide calcul : actuellement un stagiaire PE2 gagne 1200 € par mois donc environ 14 000 € sur l'année et là donc 3000 €..Petite économie de 11 000 € pour un stagiaire sachant qu'il en existe environ 11 000 ce qui fait donc une légère économie de 121 millions d'euros. Cela se passe de commentaires ...

On peut aussi se demander qui pourra effectuer 5 années d'études non rémunérées après le bac ? Cette réforme réduit encore un peu plus l'accès au métier pour les personnes dont les familles n'ont pas les moyens de financer des études longues.

De plus, si des étudiants en cours de Master 2 peuvent être recrutés comme vacataires pour effectuer leur stage en responsabilité et avec l'annonce de la mise en place prochaine de l'Agence de remplacement, nous pouvons nous demander ce qui empêcherait à l'avenir le gouvernement de pallier les absences des collègues par des vacataires (en Master 1 ou 2). Ce serait un retour en arrière de plus de 10 ans, avec la réintroduction d'auxiliaires dans le primaire, avec son lot d'incertitudes pour ces emplois et de précarisation du statut.

Dans l'impossibilité de tenir le calendrier, le dépôt des maquettes des nouveaux Master a été reporté tout d'abord du 31 décembre au 15 février . Devant le peu de maquettes rendues, changement de terme, le ministre de l'enseignement supérieur a annoncé une translation du calendrier au 31 mars avec une validation qui doit être faite le 15 avril au plus tard. Cependant, on peut se demander si ces courts délais vont être tenus ou si cette réforme va être encore "reportée" ou "translatée".

Le SNUipp/FSU a réaffirmé son opposition à une telle conception de la formation. En tout état de cause, il demande l'ouverture de véritables concertations .Dans l'immédiat, il demande un report pour 2011 de cette réforme ainsi que le maintien du concours dans sa forme actuelle pour la session 2010.

Il appelle les collègues stagiaires, déjà mobilisés depuis janvier avec comme mot d'ordre le maintien d'une formation professionnelle de qualité rémunérée à participer avec les professeurs des écoles à la journée d'action du 11 mars et la grève du 19 mars. ■

Kattaline Elizondo



Parents d'élèves, si vous saviez...

Le projet de réforme de la formation des maîtres entraînera un dramatique recul pour notre école publique. Qu'on en juge! Aujourd'hui, après la licence et une année de préparation du concours, les lauréats ont le statut de professeur stagiaire.

Ils sont rémunérés durant leur cinquième année d'étude et leur formation se déroule en alternance dans des écoles internes d'universités, les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) et dans des établissements scolaires. C'est ainsi que les futurs professeurs des écoles se voient confier des élèves, en pleine responsabilité, lors de stages occupant un tiers de l'année, dans trois classes différentes.

Ce n'est pas parfait. Cette formation est trop courte, elle souffre d'une insuffisante prise en compte des gestes professionnels, d'une trop faible articulation entre la pratique et les apports qui l'éclairent (savoirs disciplinaires, didactique, pédagogie, psychologie, sociologie, histoire de l'école...). Nous ne nous satisfaisons donc pas du statu quo : il faudrait concevoir une formation professionnelle plus longue, qui donne toute sa place à la formation universitaire et joue à fond la carte de l'alternance.

Fallait-il donc rayer d'un trait de plume le système actuel, sans aucune évaluation préalable, et le remplacer aussi vite par un autre, différent et sans équivalent ailleurs? Qu'il faille dispenser une formation disciplinaire de large spectre aux futurs enseignants dans les deux années suivant la licence pour les rendre capables d'intégrer de nouvelles connaissances dans leur enseignement tout au long de leur carrière, cela fait consensus. Qu'il faille renforcer leur formation sur les plans didactique et pédagogique, cela aussi est incontestable. Et que l'on reconnaisse ce plus haut niveau de formation par la délivrance d'un master en est une suite logique. **Mais la condition impérative pour que cela soit possible, c'est le maintien de la formation par alternance.** Or ce n'est pas du tout ce que prévoit le nouveau dispositif, applicable dès septembre.

Pendant leur formation, les étudiants ne disposeront au mieux que d'un mois de stage pour s'exercer au métier, mais tous n'en bénéficieront pas car il n'est pas obligatoire d'en prévoir dans le cursus. Et comment le pourrait-on quand le ministère promet 40 000 stages pour... 150 000 étudiants? Heureusement d'ailleurs pour les rectorats, bien incapables de répondre à la demande, notamment dans les académies qui ont le plus de candidats.

Et même quand les étudiants auront un stage, leur obsession légitime sera de réussir le concours : ses épreuves se situent en janvier et juin de la 2^e année de master. Et il est évident que leur préparation empêchera aussi de

s'engager dans les recherches qu'exige le mémoire de master.

Ensuite, après cette "formation", les débutants devront assurer seuls, sans accompagnement véritable, un enseignement à plein temps à l'année. Ainsi le professeur des écoles qui aura fait un stage d'un mois (dans le meilleur des cas) au CM1 pourra se voir confier, sans expérience préalable, un CP ou une classe de maternelle! Et le jeune professeur de maths ou d'histoire qui aura pu s'entraîner quelques heures (mais pas toujours) dans une classe de 1^{re} devra enseigner d'emblée à cinq ou six classes allant de la 6^e à la 3^e dans un collège de banlieue! Premiers pas inoubliables dans le métier...

Donnerait-on le permis de conduire à des candidats qui n'auraient jamais pris le volant? Que dirait-on d'une formation d'infirmières qui apprendraient dans les livres à faire les piqûres? C'est pourtant ce que le ministère s'apprête à décréter. Les conséquences sont hélas prévisibles : les débutants auront du mal à gérer la classe et, malgré eux, ils mettront souvent leurs élèves en difficulté. Les inspecteurs et les chefs d'établissement seront submergés de plaintes, le pourcentage de démissionnaires augmentera, on créera des "cellules de soutien psychologique"

Cette réforme réussit par ailleurs le tour de force de susciter simultanément de légitimes inquiétudes quant au niveau de maîtrise des disciplines par les futurs enseignants, notamment en raison d'une conception hybride des épreuves des concours. La réduction de leur nombre (pour faire des économies) empêchera de s'assurer que les lauréats maîtrisent bien les savoirs et compétences nécessaires pour enseigner les disciplines scolaires. Le comble est atteint avec le concours de professeurs des écoles, qui n'aura plus d'épreuve pour vérifier de façon fiable leur capacité à enseigner le français!

Enseigner est un métier qui s'apprend, et qui s'apprend continûment, en même temps qu'une fonction sociale qui exige une permanente mise à jour des connaissances. Or, non seulement le projet ne dit rien de la formation continue des professeurs du secondaire, déjà si restreinte, mais il la met en péril dans le primaire. En effet, actuellement, les professeurs des écoles peuvent bénéficier de la formation continue parce que, lors des stages de formation initiale, leurs jeunes collègues les remplacent dans leur classe. En divisant par trois la durée de ces stages, on anéantit la formation continue. On tourne le dos aux conditions du progrès de l'école.

La logique globale semble d'abord budgétaire : la suppression du statut de fonctionnaire stagiaire rémunéré équivaut à un plan social de 20 000 postes. Ce sera aux familles de payer

les études... Du moins, celles qui le pourront. Cette logique est injuste.

Mais le projet met aussi à mal l'égalité territoriale. Le caractère national des concours est fragilisé, dans les départements ruraux, l'existence des sites IUFM installés dans les anciennes Ecoles normales est menacée et le gouvernement a engagé les universités dans une concurrence sauvage : on ne peut plus être sûr qu'on formera les mêmes enseignants d'une région à l'autre ou au sein d'une même région tant les conceptions du métier varient d'un projet à l'autre. Est ainsi en train de se rompre le lien consubstantiel établi depuis Jules Ferry entre l'école, les maîtres et la République, celui d'une formation définie et maîtrisée par l'Etat. **Nous assistons à la dénationalisation de la formation des maîtres, le coeur de l'école publique.** Pourquoi les citoyens ne sont-ils pas informés de cette réforme essentielle? Pourquoi le Parlement n'en est-il pas saisi?

Depuis l'automne, ce projet fait l'unanimité contre lui. La plupart des universités ont demandé un moratoire pour permettre que s'engage une négociation sérieuse autour d'une vraie réforme, plus nécessaire que jamais, à un moment où le métier est de plus en plus difficile. Mais elles ne sont pas entendues.

Pour l'instant, cette obstination a un résultat évident : la pagaille dans le monde universitaire. Le retour des projets de master est imposé pour le 15 février, mais les dernières précisions du ministère datent du 15 janvier et les textes officiels sur les épreuves des concours ne sont toujours pas parus...

Que faire devant tant d'irresponsabilité et tant d'irrespect envers les acteurs de la formation? Au regard des délais, il n'y a plus d'autre solution : les parents d'élèves, appuyés par les parlementaires et les élus locaux attachés à la qualité de notre école, doivent demander l'arrêt d'urgence de ce train fou. Nous en sommes convaincus, le gouvernement devra alors cesser de s'entêter et retirer sa "réforme", maintenir une année de plus les concours actuels, prendre le temps d'évaluer l'existant et organiser l'indispensable négociation. C'est l'esprit républicain et c'est le simple bon sens. Mais il faut agir vite.

Sylvie Clabecq, professeur IUFM ; Guy Couaraze, président de l'université Paris-Sud-XI ; Claudine Garcia-Debanç, professeur des universités; Sylvain Grandserre, professeur des écoles, Hervé Hamon, écrivain, ; Jean-Jacques Hazan, président de la FCPE ; Philippe Joutard, historien ; Jean-Pierre Kahane, mathématicien ; Georges Molinié, président de l'université Paris-IV ; André Ouzoulias, professeur agrégé, IUFM de Versailles, Sylvie Plane, professeur des universités, IUFM de Paris.
Tribune publiée dans le Monde le 11/2/09

Mouvement 2009 : ce qui change

Cette année notre mouvement départemental connaît d'importantes modifications dans le cadre fixé par la circulaire ministérielle sur la mobilité qui vise à rationaliser la gestion des moyens en négligeant l'intérêt des personnels.

- **Le mouvement s'organise toujours en deux phases, avec une unique liste de vœux** sur poste ou sur zone géographique. Elle est utilisée aussi bien pour des affectations à titre définitif qu'à titre provisoire, ce que nous avons dénoncé.
- **Le nombre maximum de vœux possibles est ramené de 50 à 30**, ce qui ne semble pas être le meilleur moyen de permettre à un maximum de participants d'obtenir, à l'issue de la première phase du mouvement, une affectation qui soit en adéquation avec ses aspirations. L'intervention du SNUipp a permis de ramener à 6 le nombre minimum de vœux à formuler sur zone géographique pour les collègues n'ayant pas de poste à titre définitif.

- **L'élément note n'est plus pris en compte dans le barème.**

► **Les autorisations d'exercer à titre provisoire sur poste spécialisé disparaissent** : désormais un enseignant non certifié peut postuler sur un poste spécialisé (ABC-DE-F) et l'obtenir à titre provisoire au cours de la première phase du mouvement. Dans ce cas, et c'est la nouveauté, le poste définitif est perdu. Même si une priorité au maintien sur le poste spécialisé est accordée pour les deux années suivantes (sous condition de se porter candidat à la formation CAPA-SH), la perte du poste définitif risque de dissuader des collègues qui voudraient découvrir l'exercice en milieu spécialisé avant de s'engager.

- **Les titulaires des options E ou G peuvent postuler et obtenir à titre définitif des postes CLIS et UPI de l'option D**
- **De nouvelles dispositions pour les candidatures**

sur postes particuliers sont mises en place :

A l'instar de la procédure d'inscription à la liste d'aptitude des directeurs d'écoles, une commission départementale convoquera les candidats à une première affectation sur poste d'enseignant référent ou de conseiller pédagogique. Elle donnera un avis motivé sur les aptitudes à l'exercice des fonctions visées. Un avis favorable sera valable 3 ans.

En ce qui concerne les postes de direction d'établissement spécialisé sous convention, les candidats, inscrits sur liste d'aptitude, seront désormais convoqués par une commission réunissant d'un IEN-ASH, un directeur d'établissement spécialisé et le président de l'association gestionnaire.

- **Le paritarisme et la transparence remis en cause.**

La CAPD validant les demandes de priorités, ainsi que celle validant les affectations de la seconde phase, sont remplacées cette année par un groupe

de travail où la représentativité paritaire n'est pas respectée. Les accusés de réception renvoyés par l'administration pourraient ne pas tenir compte de tous les éléments de calcul des barèmes. Cette situation rend impossible pour les collègues de réputer d'éventuelles erreurs.

Les délégués du personnel seront informés des nominations en même temps que les collègues, une semaine avant la CAPD. Ils ne disposeront donc pas des informations nécessaires pour assurer leur travail de contrôle ni permettre aux collègues de connaître les barèmes d'affectation sur les postes du département.

Plus que jamais, soyez attentif au suivi de votre dossier, donnez à vos délégués du personnel les moyens de surveiller au plus près les opérations administratives, ajoutez votre poids au rapport de force pour affirmer que le paritarisme ne doit pas disparaître.

Avant

Février-Mars : Saisie des vœux

Après la saisie : envoi de l'accusé de réception et vérification des éléments du barème, des vœux émis

Début avril : CAPD Examen des priorités

3 semaines avant la CAPD :

Envoi aux représentants des personnels d'un 1er projet de mouvement. Vérifications, contrôles (barèmes bien pris en compte, codage des priorités, mesures de carte scolaire prises en compte...) et remontées aux services de l'IA. Le programme informatique du mouvement peut être relancé à plusieurs reprises pour limiter le nombre d'erreurs

CAPD du mouvement : ultimes remarques et vérifications. Modifications éventuelles = cascades

Publication et communication des résultats par le SNUipp92 (circulaire, site, courrier...). Les collègues signalent des incohérences, erreurs qui sont signalées à l'IA. Modifications ou prise en compte pour le mouvement provisoire ou priorités au mouvement l'année suivante.

CAPD mouvement provisoire

Maintenant

Mars-Avril : saisie des vœux

Après la saisie : envoi de l'accusé de réception et vérification des éléments du barème, des vœux émis

Début avril : Groupe de travail Examen des priorités

18 mai : communication aux collègues et aux représentants du personnel du projet de nominations (individuelles aux collègues, collectives aux organisations syndicales). Vérifications, contrôles (barèmes bien pris en compte, codage des priorités, mesures de carte scolaire prises en compte...) et remontées aux services de l'IA.

CAPD du mouvement qui risque de durer très longtemps !

Publication et communication des résultats par le SNUipp92 (circulaire, site, courrier...). Les collègues signalent des incohérences, erreurs qui sont signalées à l'IA. Modifications ou prise en compte pour le mouvement provisoire ou priorités au mouvement l'année suivante : cela sera-t-il possible ?

Groupe de travail mouvement provisoire

Nos commentaires

Si on peut apprécier la date plus tardive de saisie des vœux, permettant une prise en compte des mesures de carte scolaire et des entrées par permutations (pas de réouverture du serveur), on peut regretter la diminution du temps de saisie.

La nuance entre CAPD et groupe de travail n'est pas des moindres ! D'un côté, une instance reconnue et réglementée, de l'autre, une réunion "informelle" sans valeur réglementaire.

La phase la plus essentielle du mouvement est réduite de 3 à 1 semaine ! Comment dans ces conditions les représentants du personnel vont-ils pouvoir effectuer leur travail de vérifications, contrôles avec efficacité pouvant garantir l'équité et la transparence ?

Que l'administration informe rapidement les collègues de leur nomination est une bonne chose. Mais qu'elle le fasse en négligeant et se passant du travail des délégués du personnel risque de causer de grosses difficultés, erreurs préjudiciables à beaucoup de collègues.

C'est une attaque grave contre le paritarisme !

C'est le moment !

Depuis plus d'un mois, les Antilles, et particulièrement la Guadeloupe, sont secouées par une grève générale exemplaire qui se cristallise notamment autour de la revendication de l'augmentation des salaires.

A l'heure où cadeaux et milliards sont distribués aux banquiers, aux actionnaires et aux patrons, la petite chanson sur le thème "les caisses sont vides" est de moins en moins crédible à l'échelle d'une majorité des salarié(e)s qui tentent de boucler, de plus en plus difficilement ses fins de mois, quand ce n'est pas dès le début qu'il faut serrer la ceinture.

De la manifestation interprofessionnelle du 29 janvier à la grève des postiers des Hauts-de-Seine qui dure maintenant depuis 44 jours pour les premiers centres, partout la même préoccupation, les mêmes revendications :

contre les projets qui détruisent les services publics et nous font travailler plus pour gagner moins, pour un juste salaire c'est-à-dire au minimum qui augmente en même temps que l'augmentation du coût de la vie, pour la diminution du temps de travail qui nous permettrait de travailler toutes et tous, moins, autrement et surtout dignement.

Dans l'Education nationale aussi, le gouvernement a voulu nous faire croire qu'on pouvait faire bien voire mieux avec moins de personnels qualifiés. Dans notre secteur aussi, les salaires gelés sont devenus un principe qu'il nous faudrait rompre en empilant les heures supplémentaires ou bien en faisant passer des évaluations pour 400 euros de prime!

Depuis des mois, enseignants, lycéens et étudiants se mobilisent sans relâche : grèves de 24 heures massives, résistance quotidienne à la mise en place des réformes qui démantèlent l'école, résistance aux pressions hiérarchiques... et pourtant... pourtant la seule brèche dans le mur gouvernemental fut le report de la réforme des lycées.

Il est plus que temps de passer à la vitesse supérieure, d'engager le véritable bras de fer qui nous permettra de gagner :

**• en tant que professionnels de l'Education
Sur le retrait de l'ensemble des projets, réformes et décrets Darcos**

**• mais aussi en tant que salariés
Pour l'augmentation générale des salaires !**

Notre force c'est notre nombre et notre détermination alors, sans attendre le 19 mars, journée nationale, interprofessionnelle de mobilisation, préparons la grève générale ici et dès maintenant car elle seule peut nous permettre de gagner.

D'ores et déjà, les enseignants-chercheurs, en grève depuis le 2 février appellent les enseignant(e)s du primaire et du secondaire à les rejoindre en **participant massivement à la grève du mardi 10 mars (ou du 11).** ■

Armelle Pertus, Magalie Debisschop

Des écoles aux universités en passant par les lycées et les collèges, c'est toutes et tous ensemble qu'il faut lutter, c'est toutes et tous ensemble qu'on va gagner!



IL EST TOUJOURS TEMPS

Se syndiquer pour être plus forts ENSEMBLE !
Le temps et les moyens dont nous disposons pour répondre à tous les collègues sans distinction, pour représenter les personnels en délégation à l'IA, dans les commissions paritaires, pour rendre compte de ces réunions et vous informer par circulaires et personnellement si vous êtes syndiqué sont exclusivement dus aux cotisations des syndiqués.

C'est le nombre de ses adhérents qui fait **la richesse** du SNUipp pour débattre, **sa force** pour revendiquer et convaincre, **ses moyens** pour fonctionner.
C'est pourquoi nous vous invitons à nous rejoindre au plus vite pour être plus nombreux encore (et donc plus forts) pour défendre l'école publique, les droits des collègues et les valeurs auxquelles est attaché le SNUipp.
De plus, la cotisation syndicale est pour 66% déductible de l'impôt.

SYNDIQUEZ-VOUS

Bulletin d'adhésion

(à retourner au SNU-Ipp 92 - 3, bis W. Rochet - 92000 Nanterre)

Nom (M/Mme/Melle)

Nom patronymique Date de naissance

Prénoms

Adresse personnelle

N° de téléphone

Mail

Etablissement d'exercice

Commune

Situation administrative

Echelon Montant de la cotisation :

Chèque(s) libellé(s) à l'ordre de SNU - Ipp 92

Mise en conformité avec la Commission Nationale Informatique et Liberté afin de pouvoir continuer à vous informer rapidement et efficacement avec le Minitel 3615 ACADY 2 :

Je me syndique au SNU- Ipp 92/FSU, afin de contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels, actifs et retraités, au développement du service public d'éducation, au maintien de l'unité de la profession.

Le SNU- Ipp 92 pourra utiliser les renseignements ci-dessus pour m'adresser les publications éditées par le syndicat.

J'accepte de fournir au SNU- Ipp 92 les informations nécessaires à l'examen de ma carrière. Je lui demande de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires, et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6. 01. 78. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNU- Ipp 92.

Date

Signature

MODE DE RÉGLEMENT

Chèque

Prélèvement automatique

N.B. Si vous choisissez le mode de règlement par prélèvement, ne pas oublier de compléter les coupons ci-après accompagnés d'un relevé d'identité bancaire ou postale

Rendez-vous sur le site
92.snuipp.fr
pour télécharger un
bulletin d'adhésion avec
prélèvement automatique.

VOTRE COTISATION 2008/2009

Échelons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instituteurs	93,50	98	100	102	105	107	109	115	121	129	141
PE	96	103	108	114	121	128	136	146	156	168	180
PE hors classe	137,5	154	165	176	190	203	215				

Retraité à partir de	79,50
Disponibilité	61,50
Temps partiel 50%	71,50

Pour les autres temps partiels
au prorata de la quotité.

PE 1	25
PE 2 ou liste complémentaire	95,50

AE, EVS...	41
------------	----

Majoration de cotisation pour :	
ASH (Rased, Clis, Enseig.ref., EGPA)	+ 4,10 €
Conseiller pédagogique	+ 11 €
Directeur 2/4 classes	+ 6,60 €
Directeur 5/9 classes	+ 10,40 €
Directeur 10 classes et +	+ 13,20 €
Directeur SES/SEGPA	+ 13,70 €
Directeur EREA/ERDP	+ 33 €

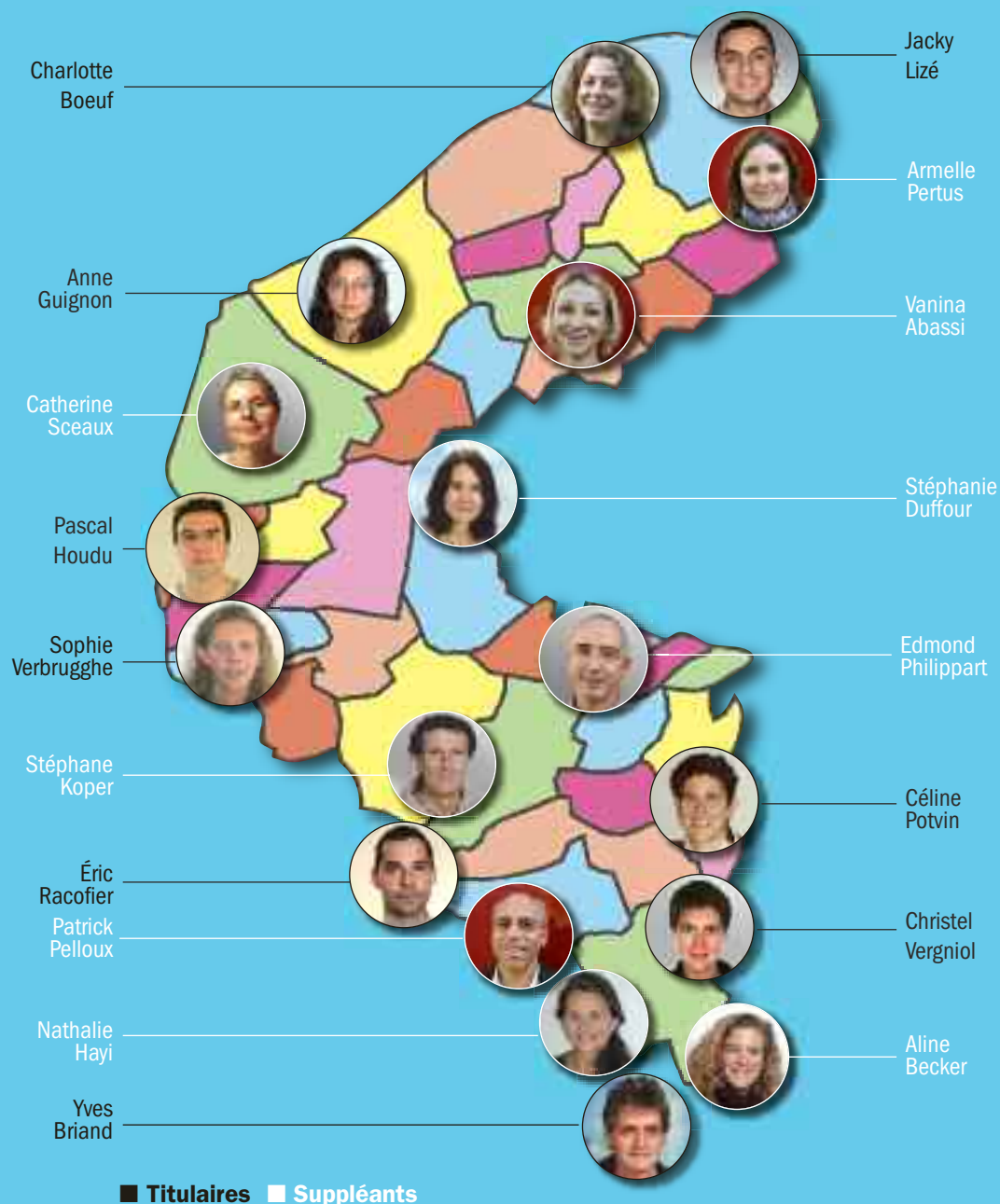
VOS DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL SNUIPP 92

Vous pouvez les joindre directement au 01 47 24 16 40 ou par mel snu92@snuipp.fr



SNUIPP

Fédération Syndicale Unitaire



• N'hésitez pas à les contacter pour solliciter leur intervention, leurs conseils.

• Faites leur parvenir le double de vos démarches administratives.

• Rencontrez-les lors des demi-journées d'information syndicale.

• Prenez rendez-vous pour une réunion dans votre école.

CTPD

Comité technique paritaire départemental Carte scolaire

Anne-Marie Hamon-Brière
Céline Potvin
Éric Racofier
Eveline Mathonnière
Jacky Lizé
Pascal Houdu
Yves Briand

CDEN

Comité départemental de l'Éducation nationale

Aline Becker
Anne-Marie Hamon-Brière
Céline Potvin
Eveline Mathonnière
Jacky Lizé

CDAS

Comité départemental Action sociale

Patrick Rabineau
Sylvie Salomon

CHS

Comité hygiène sécurité

Martine Bussat

CDF

Comité départemental de formation

Céline Potvin
Christel Vergniol
Eveline Mathonnière
Pascal Houdu
Patrick Pelloux
Stéphanie Duffour



LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Pour vous occuper **sereinement**
de l'avenir des autres, nous vous aidons
à **construire** le vôtre.

> Prêts immobiliers, crédits, épargne, assurances,
tous les services **d'une banque 100 % Education Nationale**

Crédit  Mutuel

Enseignant

www.cme.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel Enseignant en Île-de-France
Antony • Créteil • Evry • Melun • Paris Quartier Latin
Paris Haussmann • Paris La Défense • Versailles

N° Indigo 0 820 09 99 89

0,12 € TTC/MN

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe et Caisses affiliées - 34, rue du Wacken 67000 Strasbourg Cedex 9, S.A. COOPERATIVE
au capital de 1 855 837 648 EUR - RCS B 588 505 354 - Inscrite au registre national des intermédiaires d'assurance consultable sur www.orias.fr
1, rue Jules Lefebvre - 75 731 Paris cedex 09 - Tél 01 53 21 51 70 - Fax 01 53 21 51 95 - N° ORIAS 07 003 758.
ACM IARD S.A. - Société Anonyme au capital de 142 300 000 euros - 352 406 748 RCS Strasbourg - Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège social - 34, rue du Wacken 67 906 Strasbourg Cedex 9.